

UN PAYSAGE EN ÉVOLUTION

EN TRANSFORMATION PERMANENTE

Le paysage évolue sous l'action de l'Homme et de la Nature. Que peut-on imaginer du paysage de demain ?

DES USAGES...

Jusqu'au début du XX^e siècle, les hommes vivent de leur terre. Héritier d'une tradition de culture et d'élevage en marge des grands circuits, le paysage de la commune se caractérise par une alternance de cultures formant une mosaïque variée : vergers anciens, céréales, prairies de fauche, pâturages, bocages. C'est une agriculture de subsistance en lien étroit avec le paysage qu'elle entretient et maintient ouvert.

...AUJOURD'HUI DISPARUS

Au fil des dernières décennies, des évolutions économiques, sociales et des progrès techniques, ont modifié l'espace agricole. L'élevage laitier décline, les pratiques agricoles évoluent. L'irrigation, avec l'eau du Rhône, permet une culture fruitière intensive. La déprise (espaces abandonnés par l'agriculture) gagne les terrains pentus des coteaux non mécanisables. Sur les parcelles privées d'usage et d'usagers, la broussaille s'installe, puis la forêt. La chênaie sur la rive opposée et des vergers en friche que

l'on aperçoit sur certaines parcelles, témoignent de cet abandon. Le paysage se ferme.

INVENTER LES PAYSAGES DE DEMAIN

Le risque majeur réside cependant dans la disparition des essences méridionales, "étouffées" par le couvert forestier. Parallèlement, le site fait l'objet d'une valorisation pour les activités de plein air. Randonneurs, pêcheurs et vététistes ont remplacé les agriculteurs d'antan.

L'INFO +

UN CONTRAT AU SERVICE DE LA RIVIÈRE GARON

Depuis juillet 2000, le Garon fait l'objet d'un contrat de rivière regroupant 27 communes. Son objectif : améliorer la qualité des eaux du ruisseau, réduire les risques d'inondation, restaurer et mettre en valeur le cours d'eau.

LES "JARDINIERS" DU PAYSAGE

Les espaces naturels sont nettoyés et entretenus par les communes et les Brigades vertes du Département du Rhône. Les agriculteurs, notamment, se voient parfois attribuer un rôle nouveau d'entretien du paysage sur les parcelles non rentables.

La restauration paysagère :

la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, maître d'ouvrage, a aménagé le site du barrage en 2009. La CCVL a mené à travers ce projet de grande envergure une réflexion esthétique de valorisation du patrimoine local. Il s'agit ainsi d'accompagner

l'évolution des usages et du regard sur ce site, pour y accueillir un public diversifié de promeneurs et de pêcheurs venant profiter de sa beauté et de sa quiétude.

Depuis les belvédères et la promenade en caillebotis métallique, on découvre l'ampleur de la vallée. Un nouveau rapport au paysage s'établit, multipliant ainsi les points de vue autour du lac, pour l'agrément de tous les visiteurs.

Les objectifs d'aménagement poursuivis par la CCVL sont :

- la valorisation de points de vue et l'aménagement d'accès au barrage

- la création d'un parcours autour du lac grâce à l'élargissement du chemin de berge consolidée par tunage et l'installation de pontons en platelage en bois

- la diversification des milieux aquatiques favorisée par la plantation d'hélophytes : carex, phragmite, et iris

- la création d'aires d'accueil : de stationnement et de pique-nique.

7

